



**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le 10 février 2025, à 19h00, à l'Hôtel de ville de Danville, sise au 150 rue Water, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure.

**IMMEUBLE VISÉ** : Cette demande de dérogation mineure concerne l'immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 4 835 137 du cadastre du Québec, sis au 307 rue du Carmel.

**NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE** : La dérogation mineure est demandée afin de régulariser une situation dérogatoire déjà existante, soit celle d'un garage qui se situe à 0,83 mètre de la ligne latérale de propriété, alors que la marge de recul applicable est de 1 mètre.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 10 février 2025.

Avis donné à Danville, le 22 janvier 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie-Pier Dupuis". The signature is stylized and written over a horizontal line.

---

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA  
Directrice générale et greffière